

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPALE

LE
MAG'



Vivre à Esbly

Septembre 2020 / Hors-série



NOUVELLE ÉQUIPE
NOUVELLE MANDATURE
NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ

EDITO

Chères Esblygeoises, Chers Esblygeois,

Le 15 mars dernier, vous avez décidé de confier la conduite de notre commune aux membres de la liste Ensemble pour Esbly que j'ai eu l'honneur de conduire, avec 53,22% des suffrages exprimés, nous accordant ainsi une majorité municipale de 22 conseillers municipaux, la liste minoritaire comptant 7 élus. La crise du coronavirus ayant suspendu jusqu'au 24 mai l'installation du nouveau Conseil Municipal, c'est alors que les conseillers municipaux m'ont élu Maire, entouré de 8 Maires Adjointes. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez ainsi accordée, avec à la fois émotion et responsabilité, particulièrement au vu du contexte sanitaire, économique et social. Et je tiens à vous redire que je suis désormais le Maire de tous les Esblygeois : c'est dans cet état d'esprit de rassemblement et de concertation que mon équipe et moi-même souhaitons assurer la gouvernance de notre commune.

Depuis notre prise de fonction, nous avons dû faire face aux conséquences de la crise sanitaire, à la fois dans la gestion des affaires courantes et dans la réouverture des services scolaires et périscolaires, ainsi que dans le rattrapage des retards pris les mois précédents dans la conduite des dossiers et projets en cours. Grâce au fort investissement des agents municipaux, des élus et des citoyens et responsables associatifs engagés, que je tiens ici à saluer et à remercier une nouvelle fois, nous avons pu y faire face.

Nous avons également commencé à mettre en œuvre les engagements que nous avons pris durant la campagne électorale : soutien aux commerces, reprise des dossiers techniques tels que le Pôle Gare, et premières démarches de concertation.

Par ailleurs, le 9 juillet dernier, les élus représentant Esbly au sein de Val d'Europe Agglomération (VEA) ont pu prendre place dans les instances intercommunales, afin d'y être des élus aussi constructifs que vigilants. J'ai, pour ma part, eu l'honneur d'y être élu vice-président en charge de la culture, et plusieurs élus esblygeois siègent désormais dans d'importants syndicats intercommunaux. L'intégration d'Esbly à VEA va nous apporter des services nouveaux, qui vous sont présentés dans le dossier spécial de ce journal.

La rentrée va nous permettre de concrétiser plusieurs projets : optimisation de l'organisation communale, renforcement de notre police municipale par l'embauche d'un agent supplémentaire, mise en place d'instances de démocratie participative, intégration intercommunale et obtention d'un Pacte Fiscal et Financier avec nos partenaires de Val d'Europe Agglomération... notre objectif étant à la fois d'être utiles, efficaces et innovants, dans le cadre d'une fiscalité contenue.

La feuille de route est chargée et le contexte délicat : vous pouvez compter sur la détermination de mon équipe et de moi-même pour y faire face, avec sérieux et concertation.

Pour conclure, je souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont oeuvré durant cette crise et qui ont aidé à la traverser, ensemble.

J'espère que vous avez passé un bel été, et je vous souhaite une rentrée réussie, aussi Esblygeoise que Valeuropéenne, en continuant à prendre soin de vous et de vos proches.

Ghislain DELVAUX
Maire d'Esbly

SOMMAIRE

- 03 | CONSEIL MUNICIPAL
- 04 | COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
- 05 | GESTION DE LA CRISE DU COVID
- 06 | ENVIRONNEMENT
- 08 | ESBLY, VILLE VALEUROPEENNE
 - Présentation
 - Petite Enfance
 - Les médiathèques
 - Tarifs préférentiels
 - La Maison Valeuropéenne
 - La Maison des services
 - Le sport
 - Collecte des déchets
- 15 | TRIBUNE LIBRE
- 15 | AGENDA



Vivre à Esbly est un magazine trimestriel édité par la Mairie d'Esbly

7, rue Victor Hugo • CS 90184 • 77450 ESBLY

Tél : 01.64.63.44.00 • Fax : 01.64.63.12.11

e-mail : ville.esbly@mairie-esbly.fr

Directeur de publication : Ghislain DELVAUX

Rédaction : Valérie BIMBERT • Juliette DEFOY • David CHARPENTIER • Valérie LEPOIVRE •

Pandora CHARANSOL • Julien GENTY • Ghislain DELVAUX

Photos : Joseph NOIRAN • Val d'Europe Agglomération

Réalisation et régie publicitaire : FRANCE RÉGIE EDITION

1 bis, rue Jean Jaurès • 77410 Claye-Souilly • Tél : 09.54.97.87.49

Dépôt légal : à parution



CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

Monsieur Ghislain DELVAUX

LES MAIRES ADJOINTS

1. Mme Alexandra HUMBERT

Chargée des finances et de l'administration générale

2. M. David CHARPENTIER

Chargé des relations extérieures, de la communication et de la citoyenneté

3. Mme Véronique GERMANN

Chargée des affaires sociales et des solidarités

4. M. Charles CAÏUS

Chargé de l'urbanisme, des travaux et de l'environnement

5. Mme Clotilde TEMPLIER

Chargée de l'enfance, de la jeunesse, des affaires scolaires et périscolaires

6. M. Benjamin LANTERNAT

Chargé de la prévention, de la sécurité et du cadre de vie

7. Mme Sophie LABAS

Chargé des sports, de la culture et des associations

8. M. Jean-Luc GARNIER

Chargé de l'animation locale, du commerce et des relations avec la population

LES ÉLUS MAJORITAIRES

M. Daniel LAGORGE

Mme Marie Madeleine GALLET

M. Slimane ZAOUI

Mme Valérie LEPOIVRE

Mme Corinne CESARIN

M. Fabien REYNARD

Mme Estelle LAROYE

Mme Karine NOWICKI

M. Francesco PITARI

M. Brice COUSIN

M. Julien GENTY

Mme Cécile SELLES

Mme Pandora CHARANSOL

LES ÉLUS D'OPPOSITION

M. Jean-Jacques REGNIER

Mme Thérèse ROCHE

Mme Martine BOUCHER

Mme Monique PIAT

M. Michel KALALO

M. Antoine BOHAN

M. Michel GAMBOTTI

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

GROUPES DE TRAVAIL

La nouvelle équipe municipale souhaite mettre en place des outils de démocratie participative, notamment des groupes de travail thématiques. Le but est d'inclure les citoyens dans les réunions de travail avec les élus et dans les prises de décisions, sur des sujets qui concernent directement leur quotidien : Culture, sport et animation locale ; Environnement ; Transports ; Enfance, jeunesse, scolaire et périscolaire

Nous lancerons prochainement un appel à candidature pour les Esblygeois volontaires pour s'investir dans la vie locale sur des thématiques qui leurs sont familières et/ou chères.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Dans la continuité de cette démarche de démocratie participative, la nouvelle municipalité souhaite intégrer les jeunes dans les discussions et les décisions qui concernent leur quotidien, à travers un Conseil Municipal des Jeunes, afin de les sensibiliser au principe de démocratie et au processus électoral.

Ils pourront y discuter des éléments à améliorer et à faire perdurer sur la commune, et pourront organiser des événements et monter des projets pour y parvenir. Ils seront encadrés par des animateurs de l'Espace Jeunesse, ainsi que par des membres de l'équipe municipale et des lycéens volontaires.

L'ensemble des informations exposées et des décisions prises par le Conseil Municipal durant la séance du 30 juin 2020 est consigné dans le procès-verbal disponible sur le site ou en Mairie directement.

- M. ZANATTA a démissionné de son poste de conseiller municipal d'opposition. Mme EPINAT, suivante de liste, ayant refusé de prendre ce poste, c'est M. GAMBOTTI qui prend sa place et devient conseiller municipal.
- Le paiement des services d'accueil de loisirs, enfance, jeunesse et de restauration scolaire évolue d'un système de pré-paiement à un système de post-paiement : les activités ne seront payées qu'après avoir été réalisées, contrairement à ce qui était pratiqué jusqu'à lors.
- La ville d'Esbly a acheté des licences de la solution logicielle OXALIS et prévoit la mise en place du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, afin de se coordonner avec les autres villes de Val d'Europe Agglomération.
- Mme HUMBERT, adjointe aux finances, a pris le temps d'expliquer les détails des comptes de gestion et des comptes administratifs de l'année 2019. En conclusion, les budgets réalisés en 2019 sont conformes à ce qui avait été prévu, le Conseil Municipal les a donc approuvés.
- Plusieurs organismes prévus par la loi ont été constitués et votés lors du conseil municipal :
 - CCID (Commission Communale des Impôts Directs) : consultée par l'administration fiscale sur l'évaluation de la valeur locative des biens fonciers.
 - CAO (Commission d'Appels d'Offre) : chargée d'évaluer les réponses aux appels d'offres lancés par la municipalité afin de choisir la candidature la plus adaptée selon un cahier des charges précis.
 - Commission de contrôle pour la révision des listes électorales : chargée de vérifier la mise à jour des listes électorales avant chaque élection.
 - CCAS (conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale) : gère les affaires sociales de la ville.
 - SICES (Syndicat Intercommunal du Collège d'Esbly) : chargé de gérer l'équipement sportif du collège d'Esbly, en collaboration avec les villes voisines dont les collégiens y sont scolarisés.

GESTION

du confinement et de la crise du COVID 19 par la commune d'ESBLY

La crise sanitaire liée au COVID 19 a brutalement contraint les Français et leurs collectivités à modifier leurs activités pour limiter ensemble la propagation du coronavirus.

A Esbly, dès le 17 mars, la Municipalité a souhaité assurer une protection maximale tant pour les usagers des services publics que pour les agents communaux.



L'administration a rapidement mis en œuvre un Plan de Continuité des Activités afin notamment d'assurer l'accueil des enfants du personnel soignant, la fermeture des bâtiments et l'annulation des manifestations non prioritaires, de maintenir un accueil à distance du guichet unique, de réaliser les paies et maintenir les relations avec les fournisseurs, de faire intervenir en astreinte les agents des services techniques face aux aléas, de maintenir la présence de la police municipale...

Des réunions hebdomadaires de coordination et des contacts réguliers avec Val d'Europe Agglomération, la préfecture, l'éducation nationale, la gendarmerie... ont permis d'être réactifs face aux consignes gouvernementales. Pour permettre le maintien des services aux publics la commune a recherché et acheté avec les plus grandes difficultés des masques et des produits virucides.

UN ACCUEIL EN TOUTE SÉCURITÉ DES ENFANTS SCOLARISÉS

L'une des priorités des élus a été l'organisation de la réouverture des groupes scolaires et de l'accueil des enfants dans les conditions sanitaires optimales. Désinfection générale des bâtiments scolaires par les agents d'entretien, mobilisation du personnel administratif et des animateurs pour encadrer les enfants, relais des informations aux familles : nos efforts ont permis d'assurer le retour progressif des enfants dans les établissements scolaires, en soutien du personnel enseignant.

MOBILISÉS POUR PARTICIPER À LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ESBLYGEOIS

Malgré cette situation extraordinaire, la commune s'est mobilisée avec ses moyens pour apporter une aide notamment aux personnes les plus fragiles ou démunies. La Police Municipale s'est déplacée constamment en direction des personnes signalées ou considérées comme fragiles.

Les agents du CCAS ont œuvré à maintenir le lien avec les habitants isolés. Un dispositif de portage de courses alimentaires sur demande a même été proposé par les élus. Un soutien technique a été apporté pour permettre la réouverture des restos du cœur. Un arrêté de couvre-feu a été pris jusqu'au 30 avril pour limiter les déplacements de 21h à 5h du matin.

La commune a été le relai local du département et de la région pour organiser la distribution de plusieurs milliers de masques d'abord aux personnels soignants de la commune, puis aux commerçants et à l'ensemble des habitants.

LA PÉRIODE DU CONFINEMENT A DÉMONTRÉ DE NOUVEAU LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC

l'engagement pour l'intérêt général, la continuité des services publics, et la solidarité nécessaire dans les moments difficiles. Il est certain que les mois à venir nécessiteront encore l'engagement de tous et la Municipalité y contribuera de son mieux.

DOSSIER

ENVIRONNEMENT

PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE NOTRE BIODIVERSITÉ MOBILISONS-NOUS !

Notre commune possède un patrimoine naturel remarquable qui recèle de richesses liées en particulier à la présence des cours d'eaux et des espaces verts.



Ces espaces abritent une biodiversité riche que nous devons protéger et préserver.

Le défi de la transition écologique à mener est de taille.

Notre équipe communale est engagée pour traduire concrètement les enjeux en solutions sur notre territoire.

Chacun de nos gestes a un impact réel sur notre environnement naturel dont nous dépendons tous. Ils devront permettre entre autres de contribuer à :

- Protéger la nature en réduisant les sources de pollution (eau, air...)

- Lutter contre le dépôt des déchets sauvages
- Lutter contre le gaspillage alimentaire,
- Limiter la production de déchets
- Réduire la consommation d'eau et d'énergie afin de protéger les ressources naturelles.

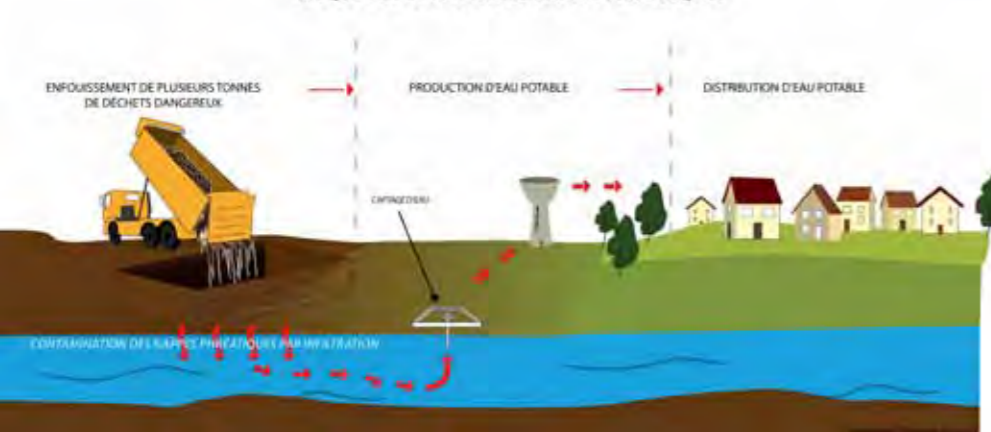
De nombreuses solutions existent et peuvent être mises en œuvre dans notre commune.

Nous souhaitons associer les citoyens qui auraient l'envie et la disponibilité d'y apporter leur contribution, afin d'accompagner les élus dans leur prise de décision avec la mise en place d'un groupe de travail à la rentrée.

MOBILISONS-NOUS AUSSI CONTRE LE PROJET TERZEO !

Esbly soutiendra avec détermination les actions de recours entreprises notamment par l'association M.A.R.N.E. et certains élus du secteur.

RISQUE DE POLLUTION DES NAPPES PHRÉATIQUES



Pour rappel, l'installation de stockage de déchets dangereux sera implantée à quelques kilomètres seulement d'Esbly et accueillera pendant 30 ans 40 000 tonnes de déchets dangereux.

Le risque sur la nappe phréatique qui alimente Esbly et sur la biodiversité de la zone Natura 2000 est considérable et les nuisances liées aux transports des déchets seront importantes.

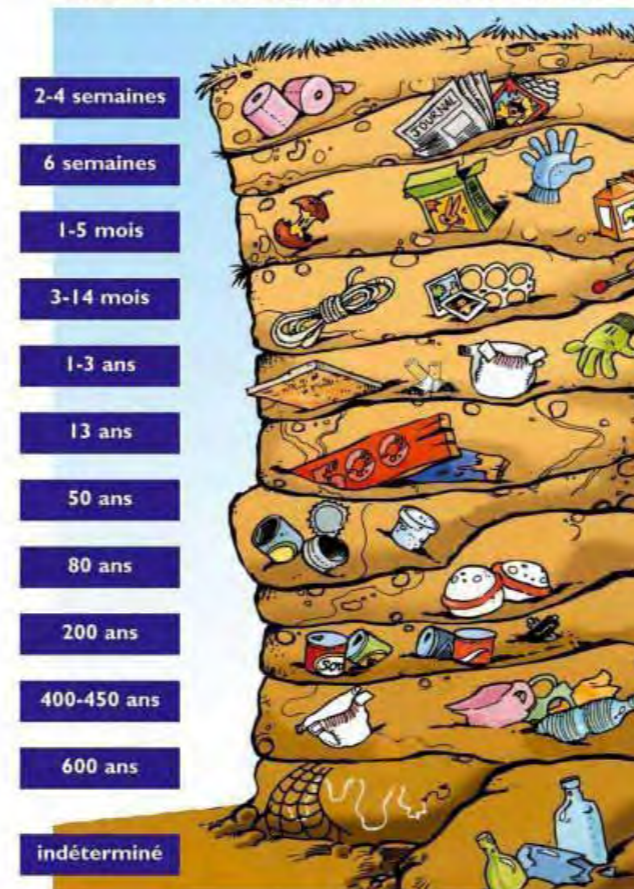
LA DURÉE DE VIE DES DÉCHETS

Jeter un déchet dans la nature n'est pas sans conséquences.

Pour que le déchet se décompose, il va falloir beaucoup de temps, parfois même plusieurs dizaines et même plusieurs centaines d'années. C'est une source de pollution importante qui détériore aussi notre cadre et qualité de vie.

Ainsi, si la durée de vie est courte pour les mouchoirs en papier, elle est très longue pour un mégot de cigarette, deux ans en moyenne et un seul mégot peut polluer 400 litres d'eau.

Schéma de biodégradabilité des déchets



MOBILISONS-NOUS POUR LA JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE NOTRE PLANÈTE, LA WORLD CLEANUP DAY !



Le 19 septembre 2020, partout dans le monde, des millions de citoyens pourront, avec les mesures sanitaires en vigueur à ce jour, nettoyer la planète. 180 pays sont engagés, en France des milliers de points de collectes pour débarrasser

la Terre des décharges sauvages, des débris et autres plastiques qui polluent notre environnement vont être mis en place.

Esbly s'intègre à l'initiative, nous vous attendons nombreux lors de cette journée du World CleanUp Day et nous vous invitons à vous inscrire sur le site « World CleanUp Day »

www.worldcleanupday.fr



URBANISME

Nous avons la chance de vivre dans une commune encore préservée qui a su garder son charme malgré une forte attractivité.

Afin de préserver la qualité de vie de tous, un Plan Local d'Urbanisme existe. Avant de détruire, rénover, aménager, reconstruire, agrandir la

conformité du projet vis-à-vis du plan d'urbanisme doit être contrôlée par les services compétents.

Dans le respect de la loi, tous travaux réalisés sans déclaration préalable ou demande de permis fera l'objet d'arrêté et de poursuite judiciaire. La conformité des travaux sera également vérifiée en fin de chantier. Le service urbanisme de la commune est disponible en Mairie sur rendez-vous pour aider les Esblygeois dans la réalisation des démarches réglementaires.



Esbly,

© Val d'Europe Agglomération / Yann Piriou

VILLE VALEUROPEENNE

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les habitants d'Esbly sont aussi des Valeuropéens. Suite à la volonté du Pays Créçois de rejoindre une plus grosse intercommunalité, tournée vers l'Est, Esbly a fait le choix de la logique géographique.

La proximité avec le Val d'Europe tourne en effet les Esblygeois vers ce bassin de vie pour leurs activités économiques, professionnelles, voire culturelles et sportives.

Accueillie à bras ouverts par la Communauté d'agglomération du Val d'Europe avec Saint-Germain sur Morin et Montry, Esbly est venue grossir les rangs d'un territoire désormais composé de 10 communes. Elle permet ainsi au Val d'Europe de franchir le seuil des 50.000 habitants.

LA GENÈSE DU CHOIX DU VAL D'EUROPE

Réunion publique en 2018, étude comparative sur les conséquences économiques d'une possible intégration vers les agglomérations de Meaux ou du Val d'Europe, sondage réalisé auprès des Esblygeois... Plusieurs outils ont aidé les élus à faire le choix de l'intercommunalité du Val d'Europe en quittant le Pays Créçois en 2019. Valérie Pottiez-Husson, ancienne maire d'Esbly, expliquait alors : « Intégrer le Val d'Europe permet à Esbly de rejoindre un territoire attractif et dynamique, très impliqué dans les actions en faveur de la jeunesse et doté d'infrastructures variées en termes de loisirs sportifs et culturels. Nous allons pouvoir mettre en commun nos atouts respectifs et nos différences pour nous enrichir mutuellement ».

QUELS SERVICES SUPPLÉMENTAIRES APPORTE VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION ?

Val d'Europe Agglomération apporte son expertise dans les domaines de sa compétence : urbanisme, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, réseaux, développement économique, eau et assainissement... En outre, l'agglomération soutient une politique sociale, culturelle et sportive, permettant notamment :

- des tarifs préférentiels pour les piscines, les salles de spectacles, le réseau des médiathèques,
- un accès aux services de la Maison des Services Publics, de La Maison Valeuropéenne (centre social),
- des activités sportives et l'apprentissage de la natation pour les enfants
- un soutien aux associations, etc...

ET QUELS NOUVEAUX ENJEUX ?

Cette intégration révèle aussi de nouveaux enjeux pour vos élus : conserver une fiscalité maîtrisée, réaliser des projets structurants (transport en commun en site propre, pôle gare), poursuivre les projets engagés par la commune (reconstruction de la station d'épuration...) et prendre part activement au devenir du territoire (à commencer par la révision du PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

ESBLY DEVRA-T-ELLE ACCEPTER DE NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS URBAINS ?

NON, Esbly ne fait pas partie du périmètre du Projet d'Intérêt Général signé en 1987 pour les communes d'origine (Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-le-Hongre, Serris) et partiellement Montry. Elle n'est donc pas concernée par les développements urbains de « l'agglomération nouvelle ».

En matière de droit du sol, les seuls changements sont administratifs et n'auront pas d'incidence sur vos démarches. Le service Urbanisme de la commune continue de recevoir les demandes de permis de construire, déclaration de travaux, etc... qui sont instruites par l'agglomération. Cette mise à disposition du service n'entraîne pas de transfert de compétence. Le maire reste seul compétent pour délivrer les actes relatifs à l'occupation des sols.

Quant au plan local d'urbanisme récemment révisé, il devra être intégré au PLU intercommunal. Le droit de préemption urbain (qui permet d'acquérir prioritairement un bien foncier ou immobilier lors de sa vente) est par conséquent automatiquement transféré à l'intercommunalité.



ET CONCERNANT LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ?

L'assainissement est devenu une compétence intercommunale. La station d'épuration d'Esbly dont le projet avait été lancé par la commune, sera reconstruite comme prévu. L'agglomération la financera. Pour l'eau potable, le Syndicat mixte d'alimentation en eau potable de Théroüanne, Marne et Morin - SMEAEP- basé à Montry est désormais compétent pour en gérer l'intégralité : production, transfert et distribution. Le prix de l'eau est donc fixé par ce syndicat. Les délégations de service public pour l'eau potable et l'assainissement seront renouvelés en 2021.

LE PÔLE GARE D'ESBLY VA-T-IL ÊTRE RÉALISÉ ?

Le projet de pôle gare d'Esbly comprend plusieurs projets portés par différents intervenants : Ile-de-France mobilités et la SNCF financent le parc relais (parc de stationnement) pour 2022. La ville d'Esbly met à disposition l'assiette du terrain.

A l'étude également, la future gare routière devra permettre de recevoir les bus et la ligne de bus Esbly-Val d'Europe (qui circulera sur une voie réservée). Le projet, initié par le Pays Créçois, est repris par l'agglomération du Val d'Europe, qui a déjà réalisé les gares routières de Chessy et de Serris.

La ville d'Esbly réfléchit pour sa part à une nouvelle réglementation du stationnement autour de la gare sur un périmètre élargi, dans le cadre d'une démarche ouverte et concertée, avec installation d'un groupe de travail.



GESTION DES INONDATIONS : QUEL INTERLOCUTEUR ?

La mairie reste l'interlocuteur privilégié des habitants en cas d'inondation. C'est elle qui alerte et informe la population des mesures d'aide ou d'urgence.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence intercommunale. Val d'Europe Agglomération coordonne les actions en matière d'aménagement et d'entretien des bassins, cours d'eau et ouvrages hydrauliques.

COMMENT ÊTES-VOUS REPRÉSENTÉS

AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION ?

Les communes membres ont validé un accord local sur la représentation des communes au sein du conseil communautaire avec 48 Conseillers Communautaires : 7 pour BAILLY-ROMAINVILLIERS / 6 pour CHESSY / 3 pour COUPVRAY / 6 pour ESBLY / 8 pour MAGNY-LE-HONGRE / 3 pour MONTRY / 9 pour SERRIS / 3 pour SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN / 2 pour VILLENEUVE-LE-COMTE / 1 pour VILLENEUVE-SAINT-DENIS.

Les 6 Conseillers Communautaires élus d'Esbly à Val d'Europe Agglomération (VEA) sont :

5 issus de la liste majoritaire (Ghislain DELVAUX, Véronique GERMANN, David CHARPENTIER, Valérie LEPOIVRE, Francesco PITARI) et 1 de la liste minoritaire (Antoine BOHAN).

Le 9 juillet, le Conseil Communautaire de Val d'Europe Agglomération (VEA) s'est réuni pour installer l'ensemble des 48 Conseillers Communautaires et élire ses responsables au sein du Bureau Communautaire ainsi que ses délégués dans les syndicats intercommunaux dans lesquels notre Communauté d'Agglomération doit être représentée.

Ont ainsi été élus :

- **Président de Val d'Europe Agglomération :**
Philippe Descrouet (Serris)

Le Bureau Communautaire inclue 11 Vice-présidents (chaque commune est représentée) :

- **1^{er} :** Thierry CERRI (Coupvray)
chargé du Développement Économique, du Tourisme et de l'Emploi
- **2^e :** Anne GBIORCZYK (Bailly-Romainvilliers)
chargée du Social et de la Santé
- **3^e :** Cyril MARSAUD (Chessy)
chargé des Finances et de la Mutualisation
- **4^e :** Véronique FLAMENT (Magny-Le-Hongre)
chargée de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur
- **5^e :** Ghislain DELVAUX (Esbly)
chargé de la Culture
- **6^e :** Françoise SCHMIT (Montry)
chargée de la Vie de la Famille
- **7^e :** Daniel CHEVALIER (Villeneuve-Le-Comte)
chargé de l'Aménagement et de l'Urbanisme
- **8^e :** Peggy PHARISIEN (Villeneuve-Saint-Denis)
chargée du Développement Durable et de la Transition Écologique
- **9^e :** Gérard GOUROVITCH (Saint-Germain-sur-Morin)
chargé de l'Administration Générale, des Marchés Publics et des Ressources Humaines
- **10^e :** Fernand VERDELLET (Coupvray)
chargé des Travaux, de l'Eau et de l'Assainissement, Gestion des Déchets et du Réseau de Chaleur
- **11^e :** Luc CHEVALIER (Serris)
chargé des Sports, des Transports, des Liaisons Douces et des Mobilités



© Val d'Europe Agglomération / Yann Piriou

Par ailleurs, plusieurs élus d'Esbly vont contribuer à représenter VEA au sein de divers organismes et prendre part à la gestion des syndicats intercommunaux ayant compétence sur notre territoire, dont notamment :

- **SMITOM – Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères :**
7 titulaires dont David Charpentier, et 7 suppléants dont Véronique Germann
- **SIT – Syndicat Intercommunal de Transports des secteurs III et IV :**
15 titulaires dont Francesco Pitari et Marie-Madeleine Gallet, et 15 suppléants dont Jean-Luc Garnier et Benjamin Lanternat
- **SMAGE DES DEUX MORIN – Syndicat chargé du schéma d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau du bassin versant des 2 Morin, ayant compétence sur la gestion de la prévention des inondations (GEMAPI) :**
4 titulaires dont Charles Caius, et 4 suppléants dont Ghislain Delvaux
- **SMAEP THEROUANNE MARNE ET MORIN – Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable**
3 titulaires dont Daniel Lagorge, et 3 suppléants dont Brice Cousin



« Les élus d'Esbly entendent être pleinement parties prenantes des projets à venir, au sein de Val d'Europe Agglomération, où ils seront activement présents et forces de propositions ».

Ghislain DELVAUX,
Maire d'Esbly et 5^e Vice-Président de VEA



PETITE ENFANCE : LES BÉBÉS TOUJOURS CHOYÉS

La crèche La Marelle est redevenue communale

> Ce qui a changé :

- Démarches en mairie avec préinscription sur rendez-vous - Condition : habiter Esbly
- Admission décidée par une commission municipale

> Ce qui n'a pas changé :

- 20 berceaux, de 18 mois à 3 ans - Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence
- La même équipe professionnelle et qualifiée - Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45.
- Tarifs et conditions d'entrée : sur [www.esbly.org/Petite enfance](http://www.esbly.org/Petite%20enfance)

GARDE D'ENFANTS DE MOINS DE 18 MOIS : PROFITEZ DU RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS DU VAL D'EUROPE !

Le Relais Parents Assistants Maternels de Val d'Europe est un espace d'information, de rencontre et d'échange à l'écoute des parents et futurs parents, des assistants et futurs assistants maternels, des partenaires institutionnels et des jeunes enfants.

Ce service gratuit pour les usagers propose :

- des formations : gestes de 1^{ers} secours, Sauveteur Secouriste du Travail, gestion du stress et relaxation...
- des matinées ou soirées d'information thématiques ouverts aux parents et professionnels de la petite enfance
- des ateliers d'éveil destinés aux assistants maternels, aux parents et aux enfants non scolarisés accompagnés d'un adulte, de 9h à 11h15 hors vacances scolaires. Pour connaître le lieu de ces ateliers contacter le 01 60 43 66 26.
- la liste des assistants maternels agréés en ligne <https://www.valdeuropeagglo.fr/petite-enfance/>
- des conseils aux parents et futurs parents employeurs, et aux assistants maternels, en ligne <https://www.valdeuropeagglo.fr/petite-enfance/> ou sur rendez-vous.

Ce service gratuit pour les habitants fait l'objet d'une convention entre Val d'Europe Agglomération et la ville d'Esbly qui en finance une grande part.



Parent ou assistant maternel d'Esbly, n'hésitez pas à demander un rendez-vous avec les professionnels de la petite enfance du RAM du Val d'Europe : au 01 60 43 66 26 ou ram@vdeagglo.fr
Permanences sur rendez-vous
Au point commun à Esbly le mardi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h15.



LIRE DANS LES MÉDIATHÈQUES, ET BIEN PLUS ENCORE

Empruntez jusqu'à 35 documents pour trois semaines dans l'une des six médiathèques du Val d'Europe ! Livres, magazines, CD, textes lus, films documentaires (DVD) documentaires, partitions. DVD, séries ...

Le réseau des médiathèques du Val d'Europe propose aussi de nombreuses activités :

- Ateliers numériques (découverte de logiciels et d'applications)
- Lectures (bébé-lecture et samedi-lecture)
- Spectacles
- Ciné-goûters...

Pour en profiter, rendez-vous dans l'une des médiathèques de proximité (Bailly-Romainvilliers, Chessy, Magny-le-Hongre, Serris, Villeneuve-le-Comte) ou à la médiathèque du Val d'Europe (Centre urbain à Serris)

PROFITEZ DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR SORTIR !

Ces équipements sportifs et culturels proposent un tarif réduit pour les habitants de VEA :

LE CENTRE AQUATIQUE DE VAL D'EUROPE
Rue du Gué - 77700 Bailly-Romainvilliers
☎ 01 61 10 10 11



LA PISCINE MUNICIPALE DE COUPVRAY
73, rue de Lesches - 77700 Coupvray
☎ 01 60 04 22 97

Les cartes d'adhésion des salles de spectacles de Coupvray, Magny-le-Hongre et Serris sont à 10 € pour tout Valeuropéen (contre 15 € pour les extérieurs). Elles permettent de bénéficier du tarif réduit pour tous les spectacles de la Ferme des Communes de Serris, File 7 à Magny-le-Hongre, la Ferme Corsange à Bailly-Romainvilliers et l'Atmosphère à Coupvray.

L'ATMOSPHÈRE - FERME DU CHÂTEAU
Concerts, spectacles...
RD5A à Coupvray
☎ 01 64 63 43 00

FILE 7
Concerts, café-culture, studios d'enregistrement et de répétition, actions culturelles, rencontres et formations pro sur les métiers de la musique...
4, rue des Labours à Magny-le-Hongre
☎ 01 60 43 66 12

SALLE DE SPECTACLE ALFRED DE MUSSET - FERME DES COMMUNES
Spectacles, humour...
8, boulevard Robert Thiboust à Serris
☎ 01 60 43 25 21

LA FERME CORSANGE
Concerts, spectacles, expositions, conférences...
2a, rue aux Maigres à Bailly-Romainvilliers
☎ 01 64 63 26 75

Adhésion annuelle :

- Adulte habitant ou travaillant sur la Val d'Europe* 10 € (20 € pour les extérieurs)
- Jeune du Val d'Europe (moins de 18 ans) et étudiants 5 € (10 € pour les extérieurs)
- Enfant du Val d'Europe dans l'année d'entrée en scolarisation au CP : gratuit

Informations pratiques (accès, horaires, animations, collections) :
<http://mediatheques.valdeuropeagglo.fr/>

LA MAISON VALEUROPEENNE

La Maison Valeuropéenne s'adresse aux familles comme aux personnes seules habitant le territoire. Vous souhaitez rencontrer d'autres habitants, d'autres parents, ou encore participer à la vie locale ? Vous avez besoin de soutien ou de conseils ? Venez !...

Sur la base de son projet social, La Maison Valeuropéenne organise des ateliers ouverts à tous : ateliers de français, soirées jeux, sorties familles, marche douce, ateliers de rencontres et d'échanges autour de la parentalité, le café des parents, la récré des petits, ateliers de travaux de fil et d'aiguilles, de jardin ou de décoration, ateliers de cuisine du monde, les petits cuistots, le matin des petits, etc...



Elle assure aussi des permanences, avec différents partenaires : Maison des adolescents, Alcooliques Anonymes, permanences assistantes sociales, surendettement, sages-femmes (consultations prénatales), protection maternelle et infantile (consultations médicales), service social Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

Renseignez-vous : La Maison Valeuropéenne / Centre social intercommunal
2, avenue Émile Cloud - 77700 Serris
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Bus : ligne 34 • Arrêt Marmousets
Ligne 47 • Arrêt Garonne
01 78 71 40 90 • lamaison@vdeagglo.fr

LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

La Maison des Services Publics de Val d'Europe est un équipement dédié à l'emploi, la formation, le logement et le droit pour les habitants et les entreprises locales, avec l'aide de différents partenaires.

MAISON DES SERVICES PUBLICS
27, place d'Ariane - Centre urbain - 77700 Chessy
☎ 01 78 71 40 95 - mssp@vdeagglo.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Accès : Bus lignes 6, 32, 34, 42, 43 et 44 - arrêt gare routière



Vous y trouverez :

- Pôle emploi du Val d'Europe - ☎ 39 49
- Point d'accès au droit : Droit de la famille, du travail, du logement, lutte contre les discriminations, violences, droit de la consommation...
☎ 01 78 71 40 96 - accesdroit@vdeagglo.fr
- Des permanences de : L'association d'aide à l'insertion professionnelle - CIRFA - Armée de Terre - La Mission Locale des Boucles de la Marne - Relais jeunes 77 - Le Relais assistantes maternelles de Val d'Europe
- Le Club Emploi cadres
- Des informations collectives : gratuites et sur inscription, sur les thématiques de l'emploi et la formation
- Une borne multimédia en accès libre

Rallye emploi du Val d'Europe

Le Rallye emploi aura lieu le Jeudi 8 octobre 2020 de 10h à 17h au Gymnase David Douillet - 73 rue de Lesches à Coupvray. Vous pouvez y trouver plus de 500 offres d'emploi, des ateliers thématiques sur la création de CV ou la méthode de recrutement par simulation, etc...
Entrée Libre / Infos : 01.78.71.40.95

ENCORE PLUS DE SPORT

APPRENDRE À NAGER AU VAL D'EUROPE

Les classes de CE1, CE2, CM2 et ULIS suivront des cours d'apprentissage de la natation dès la prochaine rentrée. Les cours sont financés par l'agglomération, le transport est à la charge de la commune.

Si votre enfant est en CE2, CM1 ou CM2, il profitera dès la rentrée scolaire 2020 de **cours sportifs à l'école** dispensés par les éducateurs sportifs du Val d'Europe, agréés par l'Education Nationale. L'occasion de pratiquer **cinq activités sportives pendant l'année**, à raison de 6 à 9 séances d'1h30 par semaine et par classe.

Toutes les classes du CP au CM2 et classes ULIS s'entraînent pour le **cross scolaire** du Val d'Europe qui se déroule chaque année dans le parc du Bicheret de Chessy, en mai.

Les élèves esblygeois de CP pourront aussi participer à une **journée « classe d'eau »** pour découvrir la biodiversité et l'écosystème d'un bassin d'eau pluviale. L'activité pédagogique se déroule fin mai et mi-juin.

PRATIQUER DES ACTIVITÉS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES AVEC VEA :

De 9 à 17 ans, les amateurs de sport peuvent désormais participer aux « Vacances jeunes » du Val d'Europe. Les éducateurs sportifs de l'agglomération diplômés d'état organisent différentes activités gratuites. Sont également organisés des stages sportifs, payants : escrime, golf, rollers, premiers secours, etc. **Pour tous renseignements :** <https://www.valdeuropeagglo.fr/vacances-jeunes/>

SOUTENIR LES CLUBS ET LES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

Votre club évolue en championnat national ? L'un de vos athlètes est inscrit comme sportif de haut niveau ? Vous pourrez peut-être bénéficier du soutien de VEA dans le cadre de la « Charte du Sport ». Renseignements : 01 60 43 66 52 sport@vdeagglo.fr

Retrouvez toutes informations pratiques sur www.valdeuropeagglo.fr/gerer-ses-dechets-vos-demarches/

Votre interlocuteur : ambassadeur de tri de VEA : 01 60 43 66 40 – ambassadeurdetri@vdeagglo.fr

VOS DÉCHETS > L'AGGLO S'EN OCCUPE !

POUR RAPPEL :

- Collecte des ordures ménagères : le LUNDI et le JEUDI : Pour toutes ordures ménagères.
- Collecte sélective (jaune ou ancien bleu) le MERCREDI : Pour tout métal, papier, carton ou plastique.
- Collecte des déchets verts le MARDI : Une collecte par semaine d'avril à novembre / Une collecte par mois en hiver. Les déchets sont collectés en sacs ou en fagots ficelés de moins d'un mètre de long et 12 cm de diamètre. Distribution des sacs une fois par an. **Renseignez-vous en mairie :** 01 64 63 44 00

PENSEZ AU COMPOST !

Bénéficiez d'un tarif préférentiel pour l'achat de votre composteur ou lombricomposteur !

Renseignez-vous :

www.smitom-nord77.fr - 01 60 44 40 03

ENCOMBRANTS :

Les MARDIS 22 septembre et 10 novembre 2020 Maximum 2m³ par habitation et objets de moins de 25 kg. **Sont seulement acceptés :** électroménager, petits meubles, vieilles ferrailles, matelas, vélos, landaus, jouets...



LA DÉCHETTERIE DE BAILLY-ROMAINVILLIERS ACCUEILLE LES ESBLYGEOIS !

Au Lieu-dit de la Mare Houleuse
Le long du boulevard Circulaire
Elle est ouverte aux dix communes de Val d'Europe, particuliers et professionnels.
Accès possible aux 9 autres déchetteries du SMITOM Nord77. Demandez une carte d'accès en ligne www.smitom-nord77.fr
(formulaire disponible en mairie)

Pour les professionnels (entreprises de moins de dix salariés) : l'accès est payant (bons d'accès) pour l'apport de déchets verts, gravats, tout venant. L'apport de cartons et ferrailles est gratuit.

LE VERRE

À déposer dans les 6 bornes d'Esbly : Espace Litzler - Parking Lidl - Rues Gallieni - A.Paré - Four à Chaux - Vieux Cimetière

DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets dangereux, chimiques et électroniques notamment, ne sont pas collectés. Déposez-les en déchetterie, ils seront valorisés et transformés en nouveaux produits.

VAL DE TROC, UN VIDE-GRENIER VIRTUEL PERMANENT !

Val de Troc, un vide-grenier virtuel permanent ! Plutôt que de jeter, vous pouvez donner ou vendre tous objets ou vêtements, sur le site collaboratif des Valeuropéens : www.valdetroc.fr

ÉLUS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

L'épisode sanitaire que nous connaissons depuis ces derniers mois a changé nos façons de penser et vivre. Dans ce contexte si particulier, le Gouvernement a maintenu les élections municipales contre toute attente. Cependant plus de la moitié des électeurs Esblygeois ont fait le choix, parfaitement compréhensible, de ne pas aller voter.

Ainsi, la majorité des votants (900 sur 4055 inscrits) a choisi d'élire une autre liste que la nôtre. Nous souhaitons toutefois remercier les 791 Esblygeois qui, en votant pour nous, avaient fait le choix d'un programme lié à la culture esblygeoise qui était ambitieux, réaliste et qui prônait l'équilibre financier.

Durant le mandat qui s'ouvre, nous fixerons 3 priorités : la première sur la sécurité en effectuant des choix forts le plus rapidement possible, la deuxième au niveau de la santé pour tous en étant facilitateur de l'arrivée de médecins à Esbly, enfin la troisième de préserver la qualité de vie (soutenir le commerce local, créer des pistes cyclables, accompagner le formidable travail des associations esblygeoises...)

Notre ambition est donc d'être une minorité constructive et exigeante :

Constructive pour agir pour le bien-être de notre commune et de ses habitants et être force de proposition comme nous l'avons fait le 2 juin pour le commerce local.

Exigeante pour pointer l'inactivité ou les mauvaises décisions, comme sur le dossier de la sécurité où la nouvelle majorité brille par son silence, préférant évoquer une hypothétique saison culturelle alors que les Esblygeois souffrent quotidiennement de l'insécurité.

Les budgets pour préparer la mise en place des caméras ont été votés par l'ancienne majorité de Madame POTTIEZ-HUSSON, qu'attendent donc le Maire et sa nouvelle Municipalité pour agir ?

Nous souhaitons pour finir remercier tous ceux qui ont agi pendant cette crise (soignants, fonctionnaires de notre ville, bénévoles) et transmettre aux familles endeuillées nos sincères condoléances.

À votre service

Les élus d'ESBLY POUR TOUS

Retrouvez notre actualité sur internet www.esblypourtous.fr ou sur facebook @esblypourtous

AGENDA Valeuropéen



JEUDI 08 OCT.

De 10h à 17h
RALLYE EMPLOI
Gymnase D. Douillet à Coupvray

SAMEDI 05 SEPT.

De 13h à 18h
FÊTE DE LA RENTRÉE - Animations et inscriptions auprès des associations
4 sites : Le SPORT à l'Espace J-J Litzler / La DANSE au Gymnase Jean Zay / La MUSIQUE au Pavillon des Musiques / La CULTURE, les LOISIRS, la SOLIDARITÉ à la salle Art et Culture

JEUDI 17 SEPT.

À 20h45
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION

LUNDI 28 SEPT.

À 20h30
CONSEIL MUNICIPAL D'ESBLY
Salle du Conseil de la Mairie

Chaque jour, découvrez toute l'actualité de la commune et de son agglomération en 1 clic !

<https://esbly.org/>
<https://www.facebook.com/mairiedesbly>
<https://www.valdeuropeagglo.fr/category/evenements/>
<https://www.facebook.com/Val-dEurope-agglomeration-206835946001251>

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE LES TOURTERELLES

Domus 
En toute confiance


Résidence Les Tourterelles

2-4 Allée des Tourterelles - 77450 ESBLY

Tél. : 01 64 17 37 00 - Fax : 01 64 17 37 92

email : tourterelles-esbly@domusvi.com

www.residencelestourterelles.com

 N° Vert 0 800 145 819

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



**Vous avez un savoir-faire
faites le savoir !
Pour réserver un
espace publicitaire
dans le Journal
Vivre à Esbly
au 01 41 53 00 90**

FRANCE
RÉGIE
ÉDITIONS 

1 bis Jean Jaurès - 77410 CLAYE-SOUILLY
E.mail : info@france-regie-editions.fr



S.A.R.L. **DUCHÉMIN**
Maison fondée en 1958

Organisation complète de funérailles :
Toutes démarches évitées aux familles
Rapatriements de corps avant mise en bière
Contrat de prévoyance décès :
Prévoir ses obsèques et sa sépulture.
Monuments - Articles funéraires
Caveaux - Tous travaux de cimetière

01 60 04 20 98

**8, Place de la Mairie
77860 QUINCY VOISINS**